

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

8. Domaines de compétences par thème
8.9 – Culture

N° 113-2024

DECISION DU MAIRE

Signature d'un contrat de cession avec le collectif TCV

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,
Vu l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération 13-2022 du 19 février 2022 portant élection du Maire,
Vu la délibération 101-2022 du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire ou à son représentant en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur TIMON Julien en qualité de troisième adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

DECIDE de signer un contrat de cession avec le collectif TCV domicilié Mairie de Clef Vallée d'Eure – 6, rue de Louviers 27490 Clef Vallée d'Eure pour des ateliers au collège Marcel Marceron à Montfort sur Risle entre le 2 octobre 2023 et le 17 juin 2024 dans le cadre du CTEJ pour un montant de 3.000 € TTC.

Fait à PONT-AUDEMER le 15 mai 2024

Pour le Maire et par délégation,



Julien TIMON
Troisième Maire-adjoint en charge
De la culture et du patrimoine